Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1927)

Heft: 1

Artikel: Exposition des Œuvres d'Arnold Böcklin à l'occasion du 100ème

anniversaire de l'artiste, à la Kunsthalle à Bâle

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-623698

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ment être admis à soumettre des œuvres au Jury. De même la Commission des Beaux-Arts demandera des réductions de prix aux Chemins de fer fédéraux pour l'Exposition Nationale dans les sens de la proposition faite par Métein au cours de la dernière Assemblée générale (en faisant allusion à la réduction de prix accordée à l'occasion de l'Exposition des Beaux-Arts Belges à Berne). — Le Comité central ne manquera pas d'avoir soin que dans le jury de l'Exposition de la Société le Tessin ne soit plus omis comme cela s'est passé l'année dernière.

Estampe 1927

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos membres que l'Estampe 1927 sera signée par Edouard Renggli de la section de Lucerne.

.Max Girardet †

Nous avons perdu en la personne de Max Girardet, décédé le 4 mai à l'âge de 70 ans, un collègue que nous avions toutes les raisons d'estimer et d'honorer comme ancien Président central très dévoué à la prospérité de notre société. M. Girardet a été deux fois, de 1899 à 1901 et de 1905 à 1907, à la tête de la Soc. P. S. et A. S. et a accompli pour elle un travail précieux. Nous lui devons entre autre une grande reconnaissance d'avoir pris, en 1907, comme Président central, l'importante initiative de l'institution de membres passifs pour notre société. Nous savons maintenant combien cette innovation a contribué à fortifier notre société et à la consolider principalement au point de vue financier. Notre société a cherché à prouver sa reconnaissance à M. Giradet pour ses mérites en le nommant membre honoraire en 1923. C'est avec une bien vive douleur que nous devons nous séparer de cet ami sincère de notre société. Le Comité central a fait déposer sur sa tombe le témoignage de reconnaissance et de souvenir qu'il a si largement mérité.

Exposition des Oeuvres d'Arnold Böcklin

à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de l'artiste, à la Kunsthalle à Bâle.

Cette exposition remarquable comprend presque toutes les principales œuvres de l'artiste. A la possession suisse, notamment celle de Bâle et de Zurich, il est réuni de nombreuses œuvres de la Galerie Nationale à Berlin, de la Schackgalerie à Munich et des œuvres appartenant aux musées de Dresde, Hambourg et Darmstadt.

Nous ne voudrions pas omettre d'attirer l'attention sur cette exposition unique. Il est assuré à nos membres une réduction du prix d'entrée contre légitimation.

L'exposition sera ouverte jusqu'au 6 juin 1927.

Les œuvres des artistes suisses à l'étranger et la douane suisse

«Les études et les œuvres d'artistes suisses séjournant temporairement à l'étranger pour leurs études sont admises en franchise.»

«Sont réputés études et œuvres les travaux originaux d'un caractère artistique exécutés et signés par des étudiants ou des artistes de nationalité suisse pendant un séjour temporaire à l'étranger.»

«L'admission en franchise est subordonnée à une autorisation de la direction d'arrondissement. Celle-ci doit être avisée avant chaque envoi; l'avis doit être accompagné, le cas échéant, d'une déclaration attestant la qualité de l'auteur.»

«A défaut d'autorisation de la direction d'arrondissement, les envois de ce genre font l'objet, à la frontière, d'un dédouanement intérimaire.» (Art. 20 du Règlement d'exécution de la loi fédérale du 1^{er} octobre 1925 sur les douanes.)

Gustave Jeanneret

A l'occasion de son 80ème anniversaire.

Nous présentons à notre très honoré Collègue et Membre honoraire Gustave Jeanneret nos vœux les plus cordiaux à l'occasion de son 80ème anniversaire qu'il put fêter le 6 avril 1927. Les artistes suisses aiment et estiment en leur Doyen le digne représentant de l'Art et des artistes et lui sont tout particulièrement reconnaissants de tout ce qu'il a fait pour le bien de notre société qu'il a dirigée avec beaucoup d'énergie de 1903 à 1904 comme Président central. Nous n'avons pas non plus oublié comment, il y a quelques années, Monsieur Jeanneret, guidé par une idéale pensée sociale, prit l'initiative et mit à exécution la fondation de l'Association des Travailleurs intellectuels. Il aspira d'atteindre le même but idéal qui désormais doit servir de direction au «Schweiz, Künstlerbund».

Nous renouvelons à l'honoré Maître à Cressier notre sentiment de reconnaissance exprimé par le Comité central à l'occasion de son $80^{\rm eme}$ anniversaire et nous formons le vœu qu'il jouisse encore de beaucoup d'années de bien-être et de travail fécond.